



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question au Gouvernement n° 4534

Texte de la question

CONCERTATION SUR LA VACCINATION

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Roumégas, au titre des députés non inscrits.

M. Jean-Louis Roumégas. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, le 30 novembre 2016, le comité national chargé de la rénovation de notre politique vaccinale a rendu son rapport. Cette consultation devait répondre au scepticisme croissant des Français, tant il est vrai que notre pays, berceau de la vaccination avec Pasteur, est devenu le plus méfiant d'Europe.

Mais les modalités d'organisation du débat ont été contestées d'emblée, des soupçons de conflit d'intérêts ont été signalés et, surtout, les vraies questions ont été occultées : des adjuvants à base d'aluminium sont responsables d'effets secondaires très invalidants,...

M. Bernard Accoyer. C'est scandaleux ! Écoutez les scientifiques !

M. Jean-Louis Roumégas. ...comme la myofasciite à macrophages ou la fibromyalgie ;...

M. Bernard Accoyer. Ce sont les écolos qui font la politique vaccinale !

M. Jean-Louis Roumégas. ...par ailleurs, les parents ne peuvent tout simplement pas se procurer des vaccins limités aux seules valences obligatoires du vaccin DTP, c'est-à-dire la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Les recommandations du rapport confinent même à la provocation quand elles suggèrent, au contraire, l'extension de l'obligation vaccinale, entérinant ainsi les pratiques de l'industrie.

M. Bernard Accoyer. C'est de la mise en danger de la vie d'autrui !

M. Jean-Louis Roumégas. Pour être clair, soulignons que le prix est passé de 6,54 euros pour le vaccin initial à 40 euros aujourd'hui – intégralement remboursés, bien sûr – et encore plus demain.

Mme Delphine Batho. Absolument !

M. Jean-Louis Roumégas. Le comité suggère également d'étendre aux jeunes garçons la vaccination contre le cancer de l'utérus, dont l'intérêt est contesté par de nombreux médecins.

Ainsi, ce rapport n'a aucunement tari les inquiétudes des populations, en particulier celles des parents de jeunes enfants. Les seuls à se frotter les mains sont les laboratoires pharmaceutiques.

Bien sûr, la vaccination a rendu des services inestimables et nous en aurons besoin encore, mais ce n'est pas en multipliant les obligations sans répondre aux questions légitimes des parents que l'on rétablira le consensus.

M. Bernard Accoyer. Scandaleux !

M. Jean-Louis Roumégas. Madame la ministre, vous devez arbitrer aujourd'hui. Je ne peux imaginer que vous laisserez le dernier mot aux laboratoires.

Mme Brigitte Allain, Mme Isabelle Attard, Mme Danielle Auroi et Mme Michèle Bonneton. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Mesdames et messieurs les députés, monsieur Roumégas, la vaccination est un enjeu majeur de santé publique.

M. Bernard Accoyer. Très bien !

Mme Marisol Touraine, ministre. Nous le voyons actuellement avec l'épidémie de grippe : se vacciner, c'est se protéger et c'est aussi protéger les autres.

M. Jean-Luc Laurent. Évidemment !

Mme Marisol Touraine, ministre. Aussi, je suis préoccupée, je dois le dire, de constater le degré de défiance qui se manifeste dans notre pays vis-à-vis de la vaccination. C'est la raison pour laquelle j'ai engagé une concertation et déjà mis en place un certain nombre de mesures visant à faciliter l'accès à la vaccination.

M. Christian Jacob. Il faut se vacciner contre les socialistes !

M. Bernard Accoyer. Et contre les écolos !

Mme Marisol Touraine, ministre. C'est ainsi que des professionnels verront élargir leur capacité à vacciner ; je pense en particulier aux sages-femmes, qui peuvent désormais vacciner l'entourage des nourrissons. Une expérimentation sera engagée avec les pharmaciens et une autre est actuellement en cours pour mettre en place le carnet de vaccination électronique.

Le Pr Alain Fischer, médecin unanimement et internationalement reconnu, a mené cette consultation sur la manière de rendre confiance dans le vaccin. Or, au prétexte que M. Fischer propose, avec l'ensemble de son comité – car il n'est pas seul –, d'étendre à d'autres vaccins la vaccination obligatoire, vous dites qu'il fait le jeu des laboratoires.

M. Jean-Luc Laurent. Ridicule !

M. Bernard Accoyer. C'est à cause de vos alliés socialistes !

Mme Marisol Touraine, ministre. Dans cette logique, monsieur le député, dès qu'on préconiserait un médicament pour soigner une maladie, on ferait le jeu des laboratoires ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. Jean-Luc Laurent. Voilà !

Mme Marisol Touraine, ministre. Regardons donc les choses avec un peu de sérénité et d'assurance. Je ne sais pas quelles décisions pourront être prises car les propositions de M. Fischer doivent être examinées juridiquement et, en tout état de cause, examinées par le Parlement pour pouvoir être adoptées. Mais, de grâce,

si j'ose dire, soyons lucides et sages.

M. Jacques Myard. Très bien !

Mme Marisol Touraine, ministre. N'affolons pas les populations et rappelons sans arrêt que la vaccination est un enjeu majeur de santé publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4534

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 janvier 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2017](#)